



PÔLE TRANQUILLITÉ PUBLIQUE
COMMERCE ET RÉGLEMENTATION
SERVICE RÉGLEMENTATION ET
ACTIVITÉS COMMERCANTES

Cadre réservé à l'administration

Date de dépôt :

DEMANDE D'EMPLACEMENT DE MARCHE DE PLEIN VENT

- Demande initiale (*joindre les documents demandés*)
- Renouvellement
- Modification (*changement ou rajout de produits, métrage supplémentaire...*)

1. PERSONNE PHYSIQUE

Nom, prénom :

Adresse :

Téléphone (s) :

E-mail :

2. PERSONNE MORALE

Dénomination de la société :

Statut juridique : SA SAS SARL EURL Autre :

Siège social :

Numéro de SIRET :

REPRESENTANT LEGAL :

Nom, prénom :

Adresse :

Téléphone (s) :

E-mail :

Marchandises vendues (liste détaillée) :

.....
.....

Formation HACCP (sécurité sanitaire des denrées alimentaires) OUI NON (*joindre l'attestation*)

Etes-vous producteur ? OUI NON

Bénéficiez-vous d'un label (*joindre le justificatif correspondant*) OUI NON

Marché(s) fréquenté(s) hors Metz :

Marché (s) souhaité (s) :

<u>Marchés</u>	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Marché Central					<input type="checkbox"/>	
Place du Marché Auguste Foselle	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>		
Avenue de Nancy		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
Place Saint-Livier		<input type="checkbox"/>				
Square du Général Mangin			<input type="checkbox"/>			
Place Philippe de Vigneulles (uniquement alimentaire)						<input type="checkbox"/>

Type d'étal : Vente sur étal Linéaire souhaité : ml

Vente avec camion aménagé Linéaire souhaité : ml

Electricité (raccordement nécessaire) : OUI NON

3. PIÈCES A JOINDRE IMPÉRATIVEMENT À VOTRE DEMANDE INITIALE

- Copie de la carte professionnelle ou de l'attestation provisoire permettant l'exercice des activités non sédentaires
- Pour les salariés ou les conjoints des commerçants non sédentaires : photocopie de la carte professionnelle de leur employeur ou conjoint et bulletin de salaire de moins de 3 mois
- Pour les exploitants agricoles et maraîchers : attestation d'affiliation à la Mutualité Sociale Agricole
- Pour les pêcheurs : livret professionnel maritime, copie de l'inscription au rôle d'équipage délivrée par l'Administration des Affaires maritimes
- Pour les petits producteurs : certificat de production délivré par le maire de la commune sur le ban de laquelle se situe le terrain de production précisant la surface totale de la propriété ainsi que la superficie exploitée. Ce certificat devra être renouvelé tous les ans
- Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle
- Une photographie du stand

Tout dossier incomplet ne pourra pas être traité.

* Fait à : le : Signature :

LE FORMULAIRE EST À RETOURNER COMPLET

par courrier à

Mairie de Metz
Pôle Tranquillité Publique
Commerce et Réglementation
**Service Réglementation et
Activités Commerçantes**
Boîte postale 21025
57036 METZ Cedex 01

**ou remis directement au
Service Réglementation et
Activités Commerçantes**

59 rue Chambière
57000 METZ
Tél : 0 800 891 891
Fax : 03 87 55 55 83
Mail : foires@mairie-metz.fr

Les informations recueillies par le service de la Réglementation font l'objet d'un traitement informatique destiné à gérer les participants aux foires et marchés. Les informations enregistrées sont réservées à l'usage des services de la Ville de Metz, de la Trésorerie Municipale. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant à : Hôtel de Ville de Metz - A l'attention du CIL, Administration Générale - 1, place d'Armes - 57036 METZ Cedex 1 - Téléphone : 0 800 891 891 - Adresse de messagerie : cil@mairie-metz.fr